

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels qui prennent en charge, soignent ou accompagnent des personnes atteintes de maladies chroniques ou qui soutiennent le développement de projets d'éducation thérapeutique

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Cadre de santé formé à l'Éducation Thérapeutique

COMPÉTENCES VISÉES

- Resituer le malade au centre de l'accompagnement
- Disposer de capacités pédagogiques et méthodologiques pour améliorer la prise en charge globale du patient atteint d'une maladie chronique
- Savoir réaliser un diagnostic éducatif
- Savoir mettre en place un processus éducatif de base valable pour la population accueillie, en intégrant ses spécificités
- Élaborer des objectifs éducatifs réalistes
- Identifier les stratégies d'apprentissage permettant de pouvoir s'adapter aux situations, et expérimenter ces stratégies.
- Être en capacité de négocier avec le patient le contrat éducatif

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les concepts et applications fondamentaux de l'éducation thérapeutique
- Connaître les pathologies qui relèvent de l'éducation thérapeutique
- Identifier les patients qui relèvent de l'éducation

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Axe I — Point 1 : Bilan des pratiques éducatives des participants

Afin d'adapter la formation, de contextualiser les apports utiles au groupe, il sera proposé aux participants de procéder à l'analyse de leur pratique actuelle en éducation. Ce bilan portera sur :

- l'analyse du rôle des soignants dans la démarche éducative au sein de leur équipe : difficultés, ressenti, besoins, attentes de la formation
- une réflexion sur la prise en charge globale de la personne
- leur représentation de la signification des mots, notamment de santé/maladie, éducation

Axe I — Point 2 : Se former au processus éducatif de base

- Différenciation entre enseignement/éducation/apprentissage, entre communication/information, et entre maladie/santé
- Importance d'identifier les représentations individuelles et les croyances face à telle maladie (patient, famille)
- Buts de l'éducation thérapeutique des patients
- Éducation thérapeutique et pluridisciplinarité
- Le diagnostic éducatif : collecter l'ensemble des données utilisables
- Identification des critères de choix des contenus à enseigner

Axe II — Approfondir l'approche psychologique au cours des phases de la trajectoire de la maladie chronique

- Identification des différentes phases de deuil consécutives aux trajectoires des maladies chroniques
- Repérage des zones de résistance au changement liées au comportement de chacun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Apports théoriques en appui et en relation avec le vécu des stagiaires (analyse de situations)
- Utilisation des travaux de recherche sur l'éducation du patient
- Travaux de groupe
- Remise de documents
- Vidéo
- Analyse de cas concrets

Le stage inclut des travaux INTER sessions : les stagiaires devront choisir un travail individuel ou collectif à effectuer selon leurs objectifs en relation avec la mise en place d'une démarche éducative thérapeutique.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

- Recueil écrit et oral des attentes

- Feed-back tout au long de la formation

- Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



- Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

- Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 720 euros.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr